

Madame la Présidente,

Sans remettre en cause votre aptitude à présider cette instance, nous dénonçons une nouvelle fois **l'absence du taulier**. Nous ne voulons pas disserter sur les raisons personnelles qui empêchent aujourd'hui M Chantereau d'être présent. Chacune et chacun d'entre nous avons une vie en dehors du temps professionnel et c'est bien légitime.

Cependant, lorsque le quorum d'un comité technique local (CTL) n'est pas atteint, le règlement impose une nouvelle réunion dans le délai maximum des quinze jours suivants. Alors OUI, il était possible que M Chantereau préside LE CTL qui propose entre autres la fermeture d'une trésorerie et l'abandon d'une mission dans une autre.

**Cela s'appelle la stratégie de l'évitement ou du « courage, fuyons ! ».**

Nous espérons sincèrement que le taulier sera présent à son pot de départ.

Dans une hypocrisie générale, nous ne doutons pas que les membres de la direction seront tous là pour trinquer à ces nouveaux reculs du service public.

Avant d'aborder les divers points à l'ordre du jour, nous voulons revenir une énième fois sur votre conception du « dialogue dit social ».

**Trouvez-vous normal que M Chantereau nous annonce le nom de son successeur, M Jacques Marzin, au détour d'une phrase lors du dernier CTL ?**

Cela témoigne une nouvelle fois du respect que vous portez aux représentants des personnels et peut-être du respect entre vous-même, les cadres de haut et très haut niveau.

**Trouvez-vous normal que nous découvriions une profonde réorganisation du service RH en distribuant des tracts dans les services ?** N'aurait-il pas été de bon aloi de nous informer de ces changements ? De nous communiquer le nouvel organigramme ? Oui, l'organisation d'un service n'est souvent pas anodine.

**Le 23 septembre 1895, à Limoges, s'ouvrait le congrès fondateur de la CGT.** 120 ans plus tard, la CGT a choisi la date du 23 septembre 2015 pour en faire une journée nationale des libertés syndicales.

**Ce jour-là, devant la Bourse du Travail de Toulouse, l'Union Départementale CGT de Haute-Garonne (UD CGT 31) et ses syndicats ont inauguré l'esplanade des droits des salariés.** Pourquoi ce lieu ? Tout simplement pour rappeler la victoire de l'UD CGT 31 contre les attaques du Maire de Toulouse sur la fin de la mise à disposition à titre gratuit des locaux syndicaux, et en ce qui nous concerne celui de la Bourse du Travail.

**Il n'y a pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales, reconnues ou imposées.**

**Le 23 septembre 2015, nous vous avons adressé un courrier sur les libertés syndicales en prenant notamment quelques exemples pour notre direction.**

Y a-t-il eu une réaction de la direction ? Bien sûr que non !

A tout le moins, **nous exigeons que ce courrier soit annexé au procès-verbal de ce jour.**

**Sans vouloir en rajouter sur l'attitude de la direction lors du rassemblement du 22 septembre 2015, nous tenons à vous interpeller sur le message lénifiant adressé aux chefs de service ce jour-là dont nous avons eu connaissance vendredi soir. Ce message avait pour but de justifier l'attitude du taulier lors du rassemblement. Il est dit entre autres : "*Qui plus est, les conditions habituelles de déroulement de ces échanges avaient été rappelées en début de matinée*".**

***NON, la CGT n'était pas présente en début de matinée à la direction le jour de ce CTL !***

***NON, la CGT n'a pas été contactée par la direction préalablement au rassemblement !***

***NON, la CGT n'accompagnera jamais vos contre-réformes !***

***NON, on ne dicte pas à la CGT ce qu'elle a à faire !***

***Et OUI, la CGT assume ses responsabilités !***

**Une autre contre-vérité dans ce message : « C'est une pratique habituelle qui a été mise en œuvre à 4 reprises depuis 2 ans, sans aucune difficulté particulière et dans le respect de certains principes bien acceptés (conférence de presse à l'extérieur et réception des seuls agents ou de leur délégation par la Direction)".** Nous le verrons tout à l'heure lors de l'approbation du procès-verbal du CTL du 20 janvier 2015. Ce jour-là, la CGT était présente au CTL et appelait à un rassemblement des personnels à midi avec Solidaires. **Nous rappelons qu'en début de séance, le taulier ne voulait pas aller à la rencontre des personnels rassemblés, mais recevoir une simple délégation !!!**

**Certains se sont essayés à réécrire l'histoire, ils s'y sont brûlés les ailes.**

**Revenons à cet instant sur le Banquier de chez Rothschild.** Après des propos sur le statut des fonctionnaires, Emmanuel Macron surenchérit ce jeudi lors d'une visite à Londres. Il dit alors devant des patrons français et britanniques : « Les jeunes générations veulent devenir entrepreneurs, pas fonctionnaires ou politiciens ».

**Le soir même, le Premier Ministre Nicolas Valls s'en amuse** sur le plateau de l'émission "Des paroles et des actes". Pire, Valls se dit "prêt à faire évoluer" le statut des fonctionnaires.

**Pourquoi insistons-nous sur ce point à cet instant ? Tout simplement parce que ces propos participent au malaise des personnels de la DRFiP 31, participent à alimenter la vindicte populiste anti-fonctionnaire, participent à ce que les collègues, notamment ceux à l'accueil (physique et téléphonique) subissent la rancœur des usagers en lieu et place de nos gouvernants. Nous attirons votre attention sur les majorations des taux d'imposition déjà annoncées sur les terrains non bâtis, et sur la hausse des impôts locaux à Toulouse.**

Abordons maintenant les différents points à l'ordre du jour :

**Sur les procès-verbaux des 20 janvier et 13 mars 2015 :**

Nous exigeons des réponses sur notre dossier d'analyse « Emplois – PLF 2015 » et nous nous étonnons qu'il ne figure pas en annexe au procès-verbal.

**Avez-vous fait remonter notre dossier ? Quelles sont les réponses à ce jour ?**  
Nous reviendrons encore sur la mise à jour **des serveurs vocaux**. Où en est-on ?  
De même, où en est-on de la **clause d'insertion prévue dans le marché de nettoyage des locaux ?**

### **Sur l'ASR (Adaptation des Structures et du Réseau) :**

Nous ne développerons pas ici l'ensemble de notre argumentaire pour **rejeter toutes ces mises en œuvre**. Nous allons seulement livrer quelques points.

Bien qu'ici les décors de la salle ne semblent pas avoir été conçus par Roger Harth, ni vos costumes par Donald Cardwell, épargnez-nous une nouvelle pièce d' « Au Théâtre ce Soir », comme ce fut le cas lors du dernier CHS-CT.

**Allons-nous pouvoir ici parler de l'organisation du travail, des conditions de travail des personnels ?**

Nous demandons dès à présent que le **Comité Technique Local de ce jour communique au CHS-CT l'ensemble des éléments demandés à l'unanimité par les représentants des personnels le 16 septembre 2015.**

### **Sur le transfert de la trésorerie de l'Isle-en-Dodon à Boulogne-sur-Gesse avec maintien d'une permanence :**

Ce n'est en aucun cas l'amélioration du service public pour répondre aux besoins des populations.

**Ce n'est pas le fruit d'une réflexion aboutie sur l'aménagement du territoire.**

**Depuis plusieurs mois, la CGT et d'autres organisations syndicales, des élus, vous demandent un moratoire sur nos services.** Bien entendu, personne ne répond. **Pourtant est-ce vraiment iconoclaste d'alerter sur la future réorganisation des collectivités locales qui va intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2017, mais être arrêtée dans six mois ?**

OUI, avec la loi Notré (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), nous allons assister à un bouleversement considérable de nos communes. Le seuil minimum d'habitants par intercommunalité passe à 15.000 habitants. Certes, une pondération existe en fonction de la densité démographique de l'EPCI (Etablissements Publics Coopération Intercommunaux). Mais plutôt que d'enfoncer des portes ouvertes, nous vous demandons de diffuser tout à l'heure à l'écran la situation des EPCI de la Haute-Garonne au regard des seuils démographiques. Elle est téléchargeable sur le site : [www.action-publique.gouv.fr](http://www.action-publique.gouv.fr).

Ainsi on voit sur cette carte que la Communauté des Communes des Portes du Comminges devra fusionner avec une autre intercommunalité telle celle des Terres d'Aurignac ou bien encore celle du Canton de Cazères.

**Cela veut dire que, demain, nous allons arriver, non pas à une phobie administrative, mais à une schizophrénie administrative.**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la prétendue future trésorerie de Boulogne-sur-Gesse/L'Isle-en-Dodon dépendra de deux cantons administratifs différents : Cazères et Saint-

Gaudens. Trois mois après, on risque d'avoir une intercommunalité fusionnée sur trois trésoreries avec Aurignac et Cazères. **Alors tout cela est-il bien sérieux ?**

De plus, nous vous avons déjà signalé, lors du CHS-CT du 16 septembre dernier, que des pistes avancent pour d'autres intercommunalités au-delà du simple seuil de 15.000 habitants. C'est le cas pour le Lauragais, avec les fusions potentielles des communautés des communes de Coeur Lauragais, Cap Lauragais et Co.Laur Sud, soit plus de 35.000 habitants. Car, oui, demain les intercommunalités devront faire face à la Métropole toulousaine.

**Qu'est-il prévu pour une intercommunalité dépendant de deux, voire trois départements ?**

**Quid du service CEPL dans la mise en œuvre de ces contre-réformes : ASR et régionalisation ? Quid des renforts pour aider les équipes ?**

**Certes d'une manière générale, nous avons un peu plus d'éléments que les documents pitoyables communiqués pour le CHS-CT. N'allez pas nous faire dire, à ce stade, que nous ne respectons pas le travail fourni par les personnels sous vos ordres, de la RH ou autre BIL. Nous pensons qu'il existe une certaine censure à la DRFiP 31 qui vise à communiquer aux représentants des personnels les documents les plus allégés possibles afin qu'ils ne posent pas trop de questions.**

**Sur le projet de l'Isle-en-Dodon, il va falloir nous expliquer maintenant votre choix du transfert d'un emploi B plutôt que d'un emploi C.**

Nous revenons, n'ayant pas peur des mots, sur la « **malhonnêteté intellectuelle** » de la DRFiP 31 !

Cinq exemples :

**1 - « Depuis 2007, les deux trésoreries ont connu 4 comptables »** : alors effectivement vu comme ça, il y a bien eu 4 comptables mais dans les faits peut-on compter l'intérim comme un changement de comptable (!!!!), le départ d'un des comptables fait suite à une promotion et celle du dernier à un départ en retraite. **Bref aucun n'a fui le poste !!!**

**2- aucun chiffre n'est communiqué sur la fréquentation de l'accueil durant la campagne de recouvrement.**

**3- l'information, la concertation, les avis** : là nous touchons le fond, nous atteignons les hauts sommets du pathétique, de la mauvaise foi.

Lorsque la CGT a invité les élus à venir se joindre au rassemblement unitaire des personnels mardi dernier, nous avons insisté sur la nature des documents fournis pour ce CTL : ***"Nous avons été choqués à la lecture de ces documents qui ne mentionnent l'avis des élus que lorsqu'il n'est pas contraire au projet de la direction (communes de Grenade et Blagnac).***

***Au delà du débat institutionnel tronqué d'une administration de l'Etat avec les représentants des personnels, cela témoigne du mépris de notre direction envers votre mobilisation et celle de la population."***

**M Chantereau a indiqué vendredi dernier qu'il n'avait pas souhaité répondre**

## **aux interpellations de la CGT lors de l'interruption du Conseil Communautaire des Portes du Comminges le 1<sup>er</sup> juillet dernier.**

Ce soir là, au-delà de la mise en œuvre du « Bla Bla Bil » par deux membres de la direction, le taulier est entré par la porte de derrière pour assister au débat. Il a fallu l'intervention du Président de la Communauté des Communes des Portes du Comminges pour qu'il daigne venir saluer les militants de la CGT, qui sont avant tout des personnels de « sa maison ».

Nous nous sommes déjà exprimés sur les contre-vérités assénées par le DRFiP lors de ce débat public.

Nous vous le disons très tranquillement, nous avons mal au ventre ce soir là pour la comptable à qui vous aviez demandé d'être présente. Elle n'a même pas pu s'exprimer. Vous n'avez pas non plus souligné le travail des équipes de Boulogne-sur-Gesse et l'Isle-en-Dodon.

Nous, la CGT, nous l'avons fait lors de la manifestation publique du 11 juillet. Voici un extrait de notre discours : *« Vous le savez, l'administration des Finances Publiques est un partenaire incontournable pour les collectivités locales. Mais pour exercer pleinement les missions qui nous sont dédiées, nous devons garder cette proximité. **Proximité du percepteur avec les élus, et d'ailleurs nombre d'entre vous saluent chaque jour l'aide, le travail menés par Mme Paillas et ses équipes; proximité de nos services avec les usagers.** »*

Rappelez-vous seulement l'expression d'un habitant, peut-être pas de haut niveau pour vous mais, tout de même, docteur en médecine : *« **J'ai compris ce soir qui a inventé la machine à plumer la volaille** ».*

On voit bien votre stratégie : ignorer l'avis des élus qui ne vont pas dans votre sens. C'est quand même édifiant dans notre département.

**Les élus concernés s'opposent** à la fermeture de la trésorerie de l'Isle-en-Dodon ou bien au transfert de la mission recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Castanet vers les deux SIP de Rangueil : **la direction passe en force !**

Un autre exemple.

**Les élus concernés proposent** la mise à disposition d'un terrain pour accueillir un hôtel des Finances dans le Nord Toulousain : **la direction méprise, ne suit pas.**

**Il est vrai que ce dossier était porté à l'origine par la CGT, avec le soutien de Solidaires par la suite.**

**Nous vous demandons d'annexer l'ensemble des prises de position des élus sur les dossiers de l'Isle-en-Dodon et Castanet. Nous ne doutons pas que de votre côté, vous avez les prises de position officielles des communes de Seilh et Aussonne pour le projet de restructuration autour des trésoreries de Grenade et Blagnac.**

**Nous ne parlons même pas de l'absence totale de référence à l'importante manifestation de défense de la trésorerie de l'Isle-en-Dodon le 11 juillet dernier.** Elle a réuni près de 200 personnes et un nombre important d'élus. Le soir même, la manifestation a fait la Une des titres du journal de France 3 Midi-Pyrénées. Si vous le voulez nous avons le reportage télévisé à disposition sur une clé USB pour diffusion en séance.

Vous ne devez sans doute pas ignorer non plus les 400 signatures des habitants



du secteur de l'Isle en Dodon contre votre funeste projet, remises par les élus au sous-Préfet de Saint-Gaudens. Mais là encore, aucune mention dans le dossier.

**4- L'emploi. Comment est-il possible aujourd'hui de nous présenter le transfert d'un emploi au TAGERFIP pour l'emploi de catégorie B et nous dire que l'emploi C fera l'objet soit d'un redéploiement, soit d'une suppression au titre du PLF 2016 ?**

**Sauf erreur de notre part, les mouvements d'emplois au titre du PLF 2016 ne seront avérés qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016. Comment pouvez-vous laisser ainsi dans l'espace spatio-temporel l'emploi de catégorie C ?**

**N'y a-t-il pas une grande absente dans ce projet de fermeture ? Nous voulons parler de la collègue Berkani en poste à l'Isle-en-Dodon. C'est-à-dire la personne qui fait deux heures de ménage par semaine. Vous le savez, ce sont des emplois précaires. Est-ce là encore une illustration de votre mépris envers les plus faibles ?**

**5- Zone de Revitalisation Rurale et zone blanche. Là encore, aucun mot dans le dossier de présentation sur la réalité de zone blanche à la fois pour Boulogne-sur-Gesse et L'Isle-en-Dodon. Peut-être l'ignorez-vous ?**

Sur ce projet, vous allez nous dire que cela permet l'amélioration des conditions de vie au travail des personnels de l'Isle-en-Dodon et de la comptable des deux postes.

**Il serait malhonnête de notre part de dire que tout va bien à l'Isle-en-Dodon. Nous le redisons ici : OUI, les personnels sont en difficulté, OUI, nous avons déjà vu la comptable au bord des larmes lors d'une heure mensuelle d'information. OUI, la précédente contrôleuse s'est effondrée à deux reprises lors de nos HMI il y a quelques années. Mais qui a provoqué la situation de détresse des collègues de catégorie B face à leur missions de service public ? Qui a positionné les trésoreries de Boulogne-sur-Gesse et l'Isle-en-Dodon en gestion conjointe, obligeant le ou la comptable à effectuer d'incessants allers-retours entre les deux sites ?**

**Mais la situation de Boulogne-sur-Gesse n'est pas bien brillante non plus : palmarès des écrêtements horaires du département en 2014 !**

**Au final, vous nous présentez un projet incomplet. Vous allez nous dire que si tout était complet, nous vous le reprocherions. Dans tous les cas, vous aviez déjà travaillé sur le projet en 2008 avec ceux d'Aspet et d'Aurignac.**

**Une camarade a croisé Mme Delga dans le cadre de sa campagne électorale, lors d'une distribution de tracts à Toulouse. Mme Delga a dit qu'elle était intervenue pour que les trésoreries d'Aspet et Aurignac ne ferment pas cette année. Pouvez-vous nous confirmer que votre idée initiale était de fermer les mêmes trois trésoreries qu'en 2008 ? Quelle que soit votre réponse, nous nous chargerons d'interpeller à nouveau Mme Delga .**

**Sur la spécialisation de la trésorerie de Castanet-Tolosan et le transfert du recouvrement de l'impôt de Castanet vers les deux Services Impôt**

## **des Particuliers de Toulouse Sud-Est et Toulouse Rangueil :**

Là encore, les pièces fournies sont légères. Rien sur l'accueil en période de recouvrement de l'impôt ! Pourquoi tant de différences d'informations entre les fiches d'opération pour la Centrale et les documents de ce CTL ?

**Pourquoi aucune fiche Règles RH pour l'emploi A** de Castanet qui est désimplanté ? N'y a-t-il pas, en fait, un détachement dans l'air ? Encore un emploi dans la nature ?

**Comme pour l'Isle-en-Dodon, nous dénonçons que certains mouvements de mutation ont été actés ou promis en vue des reculs de service public proposés lors des dernières CAPL du mois de juillet.**

Pour Castanet, le collègue A est déjà affecté ALD au 1<sup>er</sup> janvier 2016 à la Paierie Régionale !

Avec ce projet, vous allez mettre des véhicules supplémentaires sur la rocade toulousaine, déjà bien chargée, pour que les usagers de Castanet rejoignent l'Hôtel des Finances de Rangueil.

**Les difficultés à combler les trois, voire quatre emplois vacants suite au transfert ne peuvent être niées.**

**Vous le savez aussi, la direction générale veut à tout prix changer les règles de gestion des personnels pour le mouvement du 1<sup>er</sup> septembre 2016. Elle sait très bien que la garantie d'affectation à la commune en cas de restructuration ne sera pas tenable longtemps !**

**Vous devez la vérité aux personnels concernés.**

C'est sans parler du respect des métiers entre assiette et recouvrement qui vole en éclat, de la mise en place de la retenue à la source annoncée très prochainement, de la fusion des SIP à venir.

**A part ça, les personnels dans les SIP doivent être sereins quant à leur avenir !**

Nous exigeons de connaître l'organisation du travail précise, dans les deux SIP et pour la trésorerie de Castanet, avant et après transfert de la mission.

Nous exigeons également le plan détaillé d'implantation des personnels dans les deux SIP et la trésorerie de Castanet.

Avant de vous demander d'annexer à ce procès-verbal, **les 535 signatures de la pétition interprofessionnelle de la CGT Finances Publiques 31 et de l'Union Locale Toulouse Sud**, nous attirons votre attention sur le fait qu'une large majorité des personnels de la trésorerie et des deux SIP, pour ne pas dire la totalité, ont signé pour dire NON à ce transfert de mission.

**Pour conclure sur ce point, nous dénonçons une direction locale aux ordres, qui est prête (moyennant avancement de carrière sûrement) à vendre tout et son contraire.** En 2007, la Haute-Garonne est préfiguratrice sur les compétences croisées. En 2008, avec la fusion de la DGCP et de la DGI, on crée les SIP et l'utilisateur est au cœur de la réforme : réponses simples attendues dans le réseau des trésoreries sur l'assiette en matière de fiscalité. En 2015, il faut que l'utilisateur ait une réponse complète sur un même lieu, donc la direction retire le recouvrement

de l'impôt des trésoreries mixtes.

Trouvez-vous digne la réponse d'un directeur sur cet abandon de mission lors de la réunion informelle du 9 juillet : **"les contribuables viendront une fois, deux fois... et n'auront pas de réponse donc ils ne viendront plus" ?**

### **Sur l'ajustement du périmètre de gestion SPL et recouvrement de l'impôt entre les trésoreries mixtes de Grenage et Blagnac :**

C'est encore la consternation qui nous envahit. Maintenez-vous, les yeux dans les yeux, votre version du changement d'ajustement du périmètre élargi au recouvrement de l'impôt ?

Avez-vous conscience du choix délicat pour l'agent concerné par le transfert d'emploi, d'un changement de RAN pour lui, s'il suivait la mission ?

Comme au CHS-CT, nous allons vous remettre la pétition des personnels de la trésorerie de Blagnac qui exigent deux emplois et non un si cette opération devait aboutir.

**Maintenez-vous votre ingérence dans l'activité syndicale de la CGT sur la communication des documents concernant l'avenir des personnels dans les services ?**

**Allez-vous dire enfin ce que vous avez en tête sur le devenir de la trésorerie de Grenade : regroupement de maisons de retraites ? Transfert de la TLE de Muret vers Grenade ?**

### **Sur l'e-formation :**

**A nouveau le dialogue social est déplorable à ce sujet.** Le service RH nous communique la liste définitive des sites cet été. Pour nous, la discussion n'était pas close sur le sujet.

**Peut-être avez-vous associé l'e-formation à l'e-dialogue social ?**

Plusieurs questions sont en suspens :

- l'accessibilité des sites en dehors des heures d'ouverture au public ?
- l'équipement proprement dit des salles ?
- quid de l'e-formation durant la campagne IR ?

**Nous exigeons un vote sur ce point et non une simple information.**

**Le taulier s'est encore défilé en ayant laissé courir la revendication des personnels sur la compensation du temps de trajet pour les formations. Il n'y a pas que de l'e-formation !**

### **Sur le recrutement d'un gestionnaire de site Place Occitane :**

Nous vous demandons ce qu'est devenue la demande de détachement du collègue de la territoriale ? Pourquoi des nouveaux candidats ?

Avant que vous ne détourniez nos propos, nous n'avons rien contre M José SERRANO, le nouveau gestionnaire. **Cependant, nous dénonçons le fait que M SERRANO a pris ses fonctions avant que les représentants des personnels aient pu se prononcer sur ce recrutement et notamment le transfert d'emploi**



## **afférant au TAGERFIP.**

Le prédécesseur était de catégorie A et maintenant on nous parle du transfert d'un emploi de catégorie B ?

Nous avons également appris « par la bande » qu'une réunion sur la sécurité du site de la Place Occitane avait été programmée. Le CTL et le CHS-CT semblent une nouvelle fois exclus de ces discussions; Madame la Présidente a-t-elle une nouvelle interprétation juridique « de haut niveau » à faire valoir pour justifier ce nouvel évitement des instances institutionnelles de dialogue dit social ?

## **Sur l'expérimentation d'un pôle de programmation interrégionale à la DIRCOFI Sud-Pyrénées :**

Il aurait été de bon ton de tenir un CTL commun avec la DIRCOFI. Les deux directions sont concernées par cette affaire.

Nous ne doutons pas que, pour vous, cette expérimentation va fonctionner et être déployée très rapidement.

Cependant, quelle installation est prévue à la DIRCOFI ? Quel plan ?

Quel régime indemnitaire pour les personnels de la DRFiP 31 qui rejoindraient la DIRCOFI ?

Quel renfort dans les PCE qui perdraient ces collègues ?

## **Sur l'accueil de deux apprentis à la DRFiP 31 :**

Encore une fois, la Direction Générale répond avec précipitation à l'accueil d'apprentis et la DRFiP 31 se rue sur cette possibilité en BON ELEVE qu'elle est.

## **Au-delà de la nouveauté qui est que la direction pose elle-même des questions diverses, nous aussi nous en aurons :**

- où en est l'installation moyenâgeuse des personnels de **la trésorerie de Revel** ? Avez-vous accordé les autorisations d'absence demandées par la CGT lors du CHS-CT du 16 septembre pour éviter aux personnels de la trésorerie de subir des nuisances sonores ? Nous vous demandons d'annexer notre rapport sur la trésorerie de Revel à ce CTL.
- qui tiendra **la caisse sur le site de Colomiers** et où en sont les plans correspondants ?
- avez-vous connaissance de l'arbitrage final de la Centrale sur le choix du site entre **Muret et Saint-Gaudens pour le service SPF-E** ?

Madame la Présidente,

Avant de conclure, nous voudrions ici livrer quelques impressions et proposer une réflexion quant aux restructurations que vous envisagez.

Lorsque la CGT (Finances Publiques 31, Union Locale CGT Comminges ou bien encore Union Locale CGT Toulouse Sud) a parcouru les marchés ou a tracté devant les trésoreries, à la rencontre de la population, l'accueil a été très favorable.

Cependant, **des remarques d'usagers doivent nous alerter sur « le vivre ensemble ».**

Une dame, qui venait d'obtenir la nationalité française, est venue vers nous lors de la signature de la pétition devant la trésorerie de Castanet. Elle ne venait pas à la trésorerie, mais, intriguée, nous a demandé ce qui se passait. Après une courte explication, elle a tenu à signer la pétition.

**Pour elle, les services publics, c'est la République !**

Sur le marché de l'Isle-en-Dodon, des citoyens nous ont interpellés sur le projet de fermeture en 2008 sous l'ère Sarkozy et maintenant : « **c'est Hollande qui y revient en 2015** ». « **Je voterai Marine aux prochaines élections !** ».

**Vous le savez, la CGT combat les idées d'extrême droite et en particulier le Front National.** Vous pourrez d'ailleurs apercevoir sur la boutonnière de certains camarades, **ce triangle rouge**, symbole de la résistance aux idées d'extrême droite ! Dans les camps de concentration, le triangle rouge était le signe cousu sur la veste des prisonniers politiques, celles et ceux qui se sont opposés à l'idéologie nazie.

La casse des services publics, les uns après les autres (la perception, la Poste, la fermeture de classe, ...) ne favorise pas le lien social, le « vivre ensemble ».

Ces idées nauséabondes de rejet de l'autre rodent aussi dans nos services. L'autre jour, en distribuant un tract, on m'a demandé si j'allais annoncer l'accueil de réfugiés dans nos services ...

**En allant à marche forcée sur les restructurations, tout comme le gouvernement qui use du 49.3 à tour de bras, vous favorisez ce vote extrémiste. C'est peut-être pour ça que la direction refuse tout débat public. Réfléchissez bien !**

Période de Coupe du Monde de rugby oblige, je vous livre ici un extrait du livre de Daniel Herrero, ancien joueur et entraîneur du RCT : « **Petites histoires racontées à un jeune du Front National** », livre écrit après que la **Mairie de Toulon a basculé au FN en 1995.**

*« Le FN est une maison sans fenêtre ... Non, bien sûr, tu ne peux pas endosser les fautes que tu n'as pas commises. Mais si tu n'y es pour rien dans le trou de la Sécu, dans la violence des cités, dans l'immoralité de certains politiques, songe aussi que ça ne peut être la faute des étrangers. Enfin, ceux que tu appelles étrangers, mais qui, bien souvent sont aussi français que toi et moi. Tu sais, le sport m'a appris que toutes les défaites ne sont pas imputables à l'arbitre, ni au public adverse, ni même aux qualités de l'adversaire !*

*C'est souvent une combinaison de milliers de petites choses, dont une bonne part vient avant tout de toi.*

*Vote pour qui tu veux, en homme libre et responsable. Écoute bien ta conscience. Mais fais gaffe au bateau dans lequel tu montes pour découvrir le monde ...*

*De mon côté, je trouve qu'il vaut toujours mieux être unis que divisés.*

*Et si par malheur nous ne trouvons pas d'autre solution pour améliorer nos vies que de prendre des gourdins et nous fracasser mutuellement le crâne, nous aurions bien gâché notre chance inouïe d'avoir grandi dans ce pays. »*